



PLAUDREN

Lettre d'information municipale bimestrielle

Novembre-Décembre 2023 • Numéro 115

La distribution du bulletin municipal annuel 2023, est décalée à fin **Février 2024**.

Cela permettra d'y traiter des animations de décembre, ainsi c'est une année quasi entière qui sera passée en revue. Comme ces dernières années, les conseillers municipaux déposeront les bulletins dans vos boîtes aux lettres.

Les colis de Noël seront distribués par les membres du Conseil d'Administration du CCAS courant décembre.

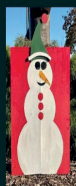


BOITE AUX LETTRES DU PERE NOËL

Le secrétariat des lutins du Père Noël informe tous les enfants que la boîte aux lettres sera installée le 24 novembre sur la place de l'église.

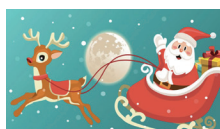
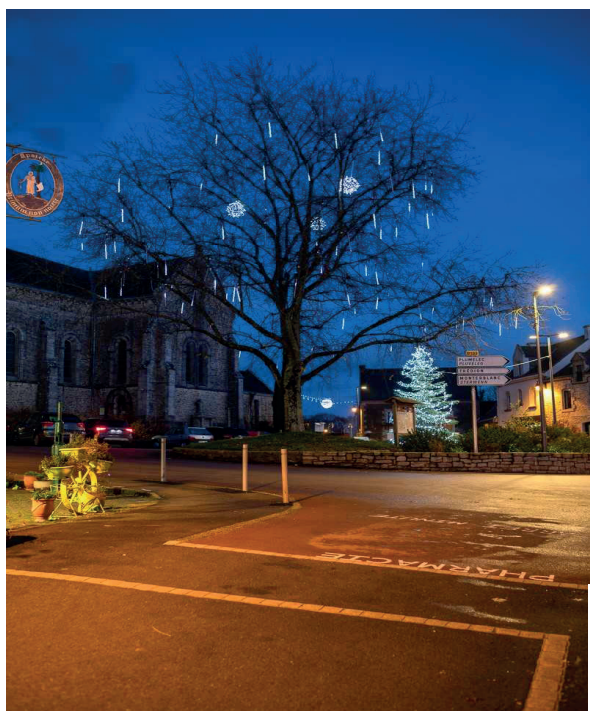
Aidé de ses lutins, il se fera un plaisir de répondre à chacun d'entre eux. Bien entendu, il ne faut pas oublier de bien noter son nom, prénom et son adresse postale sur le courrier pour recevoir la réponse. Attention : les courriers doivent être déposés avant le 15 décembre pour permettre au Père Noël de partir sereinement pour sa tournée mondiale.

La boîte aux lettres du
père Noël t'attend près
de l'église



Comme chaque année, le bourg arborera son habit de lumière à partir de début décembre.

Place à la féerie de Noël!



MON BEAU SAPIN

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023

ANIMATIONS DÉCORATIONS DE SAPIN

BOISSONS CHAUDES ET CRÊPES OFFERTES PAR LA MUNICIPALITÉ

COLLECTE DE JOUETS AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION

A PARTIR DE 15H

PLACE DE L'ÉGLISE



ENFANCE

Atelier bricolage de Noël **Mercredi 6 décembre**
de 15 h à 17h sur inscription à la bibliothèque.
A partir de 8 ans.
Gratuit

IMPORTANT

Le Pôle Enfance sera fermé pendant les vacances de Noël. Réouverture à la rentrée de janvier.



8
Janvier
2024

Micro-crèche Éco-responsable
Plaudren

Le Jardin
des p'tits pas

**Places
disponibles**

Nid douillet dédié au bien-être et au développement des tous petits

Ouverture micro crèche 8 janvier

Après plus de 3 ans d'études et de travail et près d'une année de construction, nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture, le 8 janvier 2024, de la micro-crèche éco-responsable, «Le jardin des p'tits pas», basée 15 résidence des Ajoncs à Plaudren.

Véritable cocon chaleureux et bienveillant, conjuguant le confort de la maison et les bénéfices de la vie en communauté, la micro-crèche accueille en même temps 12 enfants de 2 mois et demi à 4 ans et offre un accueil continu, occasionnel, d'urgence et/ou en périscolaire (après l'école, le mercredi ou les vacances scolaires).

La micro-crèche sera ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Nous proposons un encadrement privilégié avec 5 professionnelles de la Petite Enfance diplômées et expérimentées pour permettre à vos enfants de grandir dans les meilleures conditions.

Le jardin des p'tits pas s'inscrit dans une démarche éco-responsable et sensibilise sur le développement durable :

- Aliments provenant de l'agriculture bio ou de producteurs locaux pour les repas.

- Utilisation de produits respectueux de l'environnement pour l'entretien.
- Sensibilisation aux gestes éco-citoyens quotidiens : tri des déchets, activités avec matériaux naturels, etc.
- Utilisation de soins d'hygiène naturels et/ou bio (liniment, couches hypoallergéniques, etc.)
- Locaux aménagés avec des matériaux le plus naturels possibles, peintures écologiques, mobiliers en bois, objets recyclables/recyclés...
- Activités en lien avec la nature (jardinage, découvertes et explorations sensorielles...)

Le projet pédagogique s'inspire des pédagogies Montessori, Pikler, Lóczy et Reggio Emilia, où l'enfant est mis au cœur de ses expérimentations avec pour ligne conductrice l'acquisition de l'autonomie, le développement de la personnalité et la connaissance de soi. L'expérimentation, la motricité libre et la nature constituent notre socle pédagogique. Si vous êtes intéressés et souhaitez pré-inscrire votre enfant, n'hésitez pas à remplir le formulaire en ligne:

<https://form.jotform.com/222955993689076>

plaudren@lejardindespittpas -0673499331



PLAUDREN Eglise paroissiale

Dimanche 19 Novembre, à 16 heures
CONCERT de solidarité

L'association « Echanges Bretagne Haïti » invite 2 chorales :

en première partie,
la chorale
« Harmonie »,
de PLESCOP (30 choristes
sous la direction de B. L'haridon)



Au programme, 1 h 30 de chants
des chants mêlant
- le profane et le sacré,
- de France et de l'étranger ...
- dont un chant haïtien



deuxième partie,
L'Ensemble Vocal
«Armor-Argoat»
d'ELVEN (40 choristes
sous la direction de H. Duclos)



Participation libre, au profit de l'association

AGENDA

Bad'Notes
groupe vocal - chanson

25 novembre 2023 20H

...Les innocents - Camille - Tryo - Lavoine - Mika...

Plaudren
salle
TY AN HOLL

Prix libre | Réservation par mail :
concert.badnotes@gmail.com

Présentation publique des projets de sécurisation des rues du bourg de Plaudren

La municipalité souhaite informer les usagers
et les riverains des projets de sécurisation des
voiries du bourg.

Un découpage en 7 secteurs a été réalisé.

- rue des Déportés -
- rue Georges Cadoudal
- route de St Jean Brévelay
- route de Cornevec
- route de l'Arz
- centre bourg
- rue de la fontaine et rue des Rah Koëd

Un échange de commentaires - idées, pourra
poursuivre cette présentation.

Le vendredi 15 décembre 2023 à 19H00
salle Ty An Holl.

RAPPEL

PLAUDREN

**Marché
de
producteurs**

les jeudis de
16h à 19h
sur le parvis
de l'église



La municipalité de Plaudren présentera ses vœux à
la population le **Vendredi 26 janvier 2024 à 19H00**
salle Ty An Holl.
Cette cérémonie sera clôturée par un vin d'honneur.
Tous les plaudrinois y sont invités.

La réglementation sur la gestion des déchets change au 1er janvier 2024

Le coût de la collecte et traitement des déchets pèse pour 30,286 Millions d'Euros par an sur le budget de GMVA.

Le territoire compte 12 déchèteries (Arradon, Arzon, Elven, Ile d'Arz, Ile aux moines, Locmaria-Granchamp, Ploeren, Sarzeau, Saint Ave, Saint Gildas de Rhuys, Theix Noyalo et Vannes).

A partir du 1er janvier 2024 le tri des déchets à la source sera obligatoire.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Il s'agit des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que des déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. (Article L 541-1-1 du code de l'environnement).

Les biodéchets représentent 30% du contenu de la poubelle des Français.

A partir du 1er janvier 2024 ces déchets ne pourront plus être déposés dans les poubelles vertes, mais devront être compostés.

Je jette dans le composteur

DÉCHETS DE JARDIN	DÉCHETS DE CUISINE	DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES
Tontes de pelouse (en fines couches)	Épluchures de légumes et fruits	Fleurs fanées
Tailles de haies	Marc de café/filtres sachets de thé	Sciure et copeaux de bois
Feuilles mortes	Restes de repas sauf viande et os (légumes, pâtes, riz, pain...)	Cendres de bois refroidies
Mauvaises herbes (non montées en graines et fanes de légumes)	Coquilles d'oeufs	Essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier

Ce que je ne mets pas...

Bois de menuiserie	Charbon (de barbecus, de bois)	Litière de chat	Poussière d'aspirateur	Mégots de cigarettes	Terre et sable
--------------------	--------------------------------	-----------------	------------------------	----------------------	----------------

A tous les propriétaires de logements en location touristique, pensez à déclarer votre activité sur Déclaloc

Service officiel de votre mairie

Vous exploitez un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes ?

DÉCLAREZ VOTRE ACTIVITÉ en ligne

➔ declaloc.fr



Déclaration cerfa meublé de tourisme ou chambre d'hôtes depuis chez vous en 5 minutes

Service en ligne officiel de votre mairie

Avec l'automne la luminosité baisse
SUR LA ROUTE

RÉFLÉCHISSEZ & REGARDEZ

www.securite-routiere.gouv.fr



Le prochain Kelou sortira en mars et non en janvier.